

Concurrence et réglementation

Réponse à une consultation 22.06.2021

Prolongation de la protection douanière minimale pour le sucre, modification de l'ordonnance sur l'importation de produits agricoles

economiesuisse est opposée à la prolongation de la protection douanière minimale pour le sucre jusqu'au 31 décembre 2021. Cette protection menace la compétitivité de l'industrie agroalimentaire suisse. Les problèmes entourant la culture de la betterave à sucre doivent être résolus avec d'autres instruments.